

10 novembre 1792 : Premier maire de Montanges : Delaville Jean Baptiste.

C'est la mise en place du conseil général de la commune avec les personnages suivants : André Gras, Etienne Villerme et Antoine Berrod comme conseillers. Il est procédé ensuite à l'élection du premier maire qui est Jean Baptiste Delaville.

Après son installation, le conseil général communal procède le 9 décembre à l'élection de Jean François Berrod, officier de santé et chirurgien, nommé en tant qu'officier public et procureur.

Il est élu pour recevoir les actes destinés à constater les naissances, mariages et décès des citoyens de la commune de Montanges. Il sera secondé dans sa tâche par deux officiers : André Gras et Antoine Villerme.

(Depuis cette date jusqu'au début du XXI^e siècle vingt-cinq maires vont se succéder de façon ininterrompue. Ils seront tous élus ou nommés suivant les lois en vigueur et prêteront suivant les périodes serment soit à la Constitution, soit à la République ou encore à l'Empire).

09 décembre 1792 : Jean François Berrod, procureur de la commune.

Le conseil général communal procède à l'élection de Jean François Berrod, officier de santé et chirurgien, en tant qu'officier et procureur de la commune. Il est élu pour recevoir les actes destinés à constater les naissances, les mariages ou les décès des citoyens de Montanges. Dès sa prise de fonction il va y avoir une nette amélioration dans la qualité des enregistrements des actes qui seront très détaillés et donc très agréables à consulter.

09 mai 1793 : Nomination d'un nouveau curé.

La population envoie au directoire de Nantua une pétition signée par le conseil demandant un nouveau pasteur pour la commune en remplacement de Mr Blaise Montanier démissionnaire, vieux et infirme.

Le directoire de Nantua approuve la demande car cette commune a réellement besoin d'un prêtre qui puisse détruire les erreurs et les faux préjugés qui ont répandu par plusieurs curés voisins et déportés. Un nouveau curé va être nommé : **François Egraz**.

17 germinal 1793 : Clocher de l'église.

L'agent national du district de Nantua est mécontent car les municipalités sont trop lentes à démolir les clochers et à livrer les cloches qu'ils contiennent.

Il signale entre autre qu'à Montanges on n'a pas vendu les matériaux provenant du clocher qui n'est démolie qu'à moitié et qu'il y a lieu de le démolir entièrement.

Dependant la population de Montanges n'a montré aucune répugnance au dépouillement de l'église ; les bois des croix ont été brûlés et les pierres démolies pour être vendues pour acheter des souliers aux révolutionnaires.